

2023/



**DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
VILLE DE RIS-ORANGIS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉLIBÉRATION N°2023/281**

**Objet : Autorisation de signature de la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne**

**Séance du mercredi 27 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 21 septembre 2023, se sont réunis au nombre de 24, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

**Nombre de membres**

En exercice : 35  
Présents à la séance : 24  
Excusés représentés : 9  
Absents : 2

\* Arrivée à 18 h 36 avant le vote du point n°4 inscrit à l'ordre du jour

\*\* Arrivé à 18 h 58 avant le vote du point n°7 inscrit à l'ordre du jour

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Gilles Melin, Souad Medani, Sofiane Seridji, Serge Mercieca, Siegfried Van Waerbeke, Sémira Le Querec, Nicolas Fené, Denise Poezevara, Josiane Berrebi, Sylvie Deforges, Omar Abbazi, Valérie Marion, Noureddine Siana, Fabrice Deraedt, Séverin Yapo, Dounia Lebig\*, Pierrick Brousseau, Christian Amar Henni\*\*, Sandanakichenin Djanarthany, Christine Tisserand

**Excusés représentés :**

Véronique Gauthier à Siegfried Van Waerbeke, Annabelle Mallet à Gilles Melin, Claudine Cordes à Aurélie Monfils, Sonia Schaeffer à Marcus M'Boudou, Jean-Paul Monteiro Teixeira à Souad Medani, Nejla Toptas à Sofiane Seridji, Jérémy Kawouk à Sémira Le Querec, José Peres à Christian Amar Henni, Laurent Stillen à Christine Tisserand

**Absents :**

Boniface Hitimana, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Hôtel de ville**

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

2023/

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
27 septembre 2023  
DÉLIBÉRATION  
N°2023/281

**Objet : Autorisation de signature de la convention  
d'accès à « Mon Compte Partenaire » avec la Caisse  
d'Allocations Familiales de l'Essonne**

Petite Enfance

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Madame Dounia LEBIK, Conseillère municipale  
déléguée chargée de la Petite enfance

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles,

**VU** l'avis favorable du Bureau municipal,

**VU** l'avis favorable de la Commission Petite Enfance, Enfance,  
Education, Jeunesse en date du 20 septembre 2023,

**VU** le règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la  
protection des personnes physiques à l'égard du traitement des  
données à caractère personnel et à la libre circulation de ces  
données (RGPD),

**VU** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique,  
aux fichiers et aux libertés,

**CONSIDÉRANT** la convention d'accès à « Mon Compte  
Partenaire » de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne  
permettant aux responsables des crèches et du service petite  
enfance d'accéder à la plateforme de déclaration en ligne des  
données d'activités,

**CONSIDÉRANT** que cette convention permet également d'accéder  
à la consultation des dossiers des allocataires de la CAF afin  
notamment de calculer les quotients familiaux des enfants accueillis  
en crèches municipales,

**CONSIDÉRANT** les changements de plusieurs personnels au  
service petite enfance nécessitant une nouvelle convention,

Le Maire certifie sous sa  
responsabilité

Le caractère exécutoire de  
cet acte :

Transmis en Préfecture

le : 11 OCT. 2023

Publié le : 11 OCT. 2023

Notifié le :

La présente décision peut  
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal  
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois  
à compter de sa  
publication et de sa  
notification.

**APRÈS DÉLIBÉRATION**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'accès à  
« Mon Compte Partenaire » avec la Caisse d'Allocations Familiales  
de l'Essonne.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document subséquent.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis

Conseiller départemental de l'Essonne

